



- Consignes :** 1. L'usage de la calculatrice programmable est formellement interdit.
2. Tout gadget électronique (Tél., tablette, iPad, montre intelligente) est formellement interdit dans la salle d'examen.
3. Le silence est obligatoire dans la salle, il crée de meilleures conditions de travail.

Durée de l'épreuve : 3 heures

A-PREMIÈRE PARTIE : Histoire Nationale(60%)

Dissertation historique : traiter l'un des trois sujets

Texte 1

La convention présentée au gouvernement par les Américains légalisait l'intervention et plaçait le pays sous la tutelle des États-Unis. Elle leur accordait le contrôle des finances, des douanes et de l'armée. [...] Les États-Unis occupaient Haïti, mais la constitution de 1889 en vigueur interdisait l'acquisition des terres par les étrangers. Cet état de choses empêchait les firmes américaines d'investir dans le pays. Le département d'État américain décida donc que le gouvernement de Dartiguenave devait faire voter une nouvelle constitution en harmonie avec la Convention de 1915. [...]

Le 12 juin 1918, cette nouvelle charte fut adoptée par référendum. Pour la première fois dans son histoire, le peuple haïtien fut appelé à ratifier directement une constitution.

Geneviève D. Auguste, Histoire d'Haïti, Tome II, 1915-1986, pp. 22-35-36

Sujet 1

Dégagez le rôle joué par la Convention de 1915 et la Constitution de 1918 dans l'occupation américaine d'Haïti.

Texte 2

Depuis la création par les Américains de la Gendarmerie qui devint la garde d'Haïti et les démêlés de D.P. Calixte avec le président Vincent, c'était la première fois que l'institution militaire se trouvait propulsée au-devant de la scène et que des officiers de la Garde étaient à la tête de l'État. A l'annonce, ce 11 janvier, du renversement du président Lescot, ce fut à Port-au-Prince une explosion de joie qui salua la victoire remportée contre le régime par les chefs militaires qui furent ovationnés par une foule en délire. Les prisonniers politiques, dont Jean Brière, Julio Jean-Pierre Audain, Félix Baker, Alphonse Henriquez, Georges Petit, Antoine Rigal, René Salomon, furent vite relâchés. Des scènes de pillage et le saccage des résidences de potentats du régime furent enregistrés à la capitale. Le sentiment quasi général qu'exprima Brière, était de faire confiance à l'armée, la seule force capable d'assumer le pouvoir dans les moments actuels. Le parti démocratique unifié auquel on reprochait son côté bourgeois et son appartenance mulâtre réclama un pouvoir provisoire mixte civilo-militaire pour englober dans le gouvernement ceux qui, selon leurs membres, ont été les vrais artisans du renversement de Lescot. La réaction à leurs exigences se résumait par ces mots : « Encore eux ! Toujours eux ! »

Dr Raymond Bernardin, Cinq siècles d'histoire Politique d'Haïti, pp. 158-159

Sujet 2

Analysez le rôle de l'armée dans la vie politique haïtienne de 1934 à 1957.

Texte 3

La première loi de l'impôt progressif sur le revenu fut votée en Haïti en 1947, dans le but d'augmenter les

recettes de l'État dont les dépenses furent consacrées à la création d'hôpitaux, de dispensaires à travers le pays et à l'électrification de nos villes de province. Enfin, l'éclat de la célébration du bicentenaire de Port-au-Prince fit d'Haïti une destination touristique de premier rang.

En dépit du succès éclatant qu'a connu son administration, et malgré l'appui populaire sans précédent dont il jouissait en 1949, le président Estimé n'a pas su consolider sa victoire politique. Son gouvernement de rupture se heurta à l'opposition traditionnelle des bourgeois qui voyait disparaître peu à peu leurs privilèges séculaires.

Anthony Georges Pierre, Dumarsais Estimé : L'homme, l'œuvre et les idées, 2^e édition, p. 32

Sujet 3

Présentez les faits qui ont permis à Dumarsais Estimé de gagner l'estime du peuple qui, lors de son élection à la présidence de la République, lui était indifférent.

DEUXIEME PARTIE (40%)

Histoire Universelle et Géographie (Obligatoires)

Texte 1

« Il y a un éclair. Nous sommes retrouvés ensevelis sous les ruines de l'Hôpital... curieusement, il y a eu aucun bruit. Apparemment je ne suis pas blessé... Bientôt affluent les malades de l'hôpital et les gens du dehors. Ils sont tous blessés, nus et ensanglantés et comme épluchés de leur peau. Il y a des visages calcinés, couleur de cendre ou presque noirs, sous des cheveux grillés hirsutes. Ils semblent sortis de l'enfer. Ils rampent sur la terre ; ils ne peuvent pas se tenir debout. Je regarde vers l'extérieur. Tout est en feu. La ville a disparu... »

Témoignage d'un médecin de Nagasaki, publié par le journal Le Monde le 7 Août 1970.

Texte 2

« La politique régionale de l'Union européenne est fondée sur la solidarité financière. Une partie des contributions des États membres au budget communautaires est transférée vers les régions et les catégories sociales défavorisées. Les dispositifs d'aide pour la période de 2007-2013 doivent contribuer au développement des régions en retard mais également les objectifs de développement durable.

Site internet de l'Union Européenne (www.europa.eu.int) , 2006

Questions

1- A quel événement le texte 1 fait-il allusion ? Indiquez-en une (1) cause. (6 pts)

2- Au regard de la description de ce médecin dans le texte 1, en quoi l'arme utilisée n'est pas une arme ordinaire ? (10 pts)

3- En quoi la solidarité financière envers les régions garantit-elle la cohésion de l'Union européenne ? (12 pts)

4- Qu'entendez-vous par « développement durable » ? (12 pts)